



**Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM)**

*Affiliée à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)*

405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770

Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : 514-987-3000 poste 2633

Courriel : [afesh@uqam.ca](mailto:afesh@uqam.ca)

## **Assemblée générale de reconduction – 5 mars 2012**

### **Procès-verbal**

**17h30, Le National**

---

Samuel Plourde, appuyé par Carl Robicheau, propose l'ouverture  
*Adoptée à l'unanimité*

### **Ordre du jour proposé par Samuel Plourde et appuyé par Vanessa Clavelle:**

0. Ouverture
1. Procédures
2. Grève
3. Élections
4. Finances
5. UQAM
6. CLASSE
7. Varia
8. Levée

*Adopté à l'unanimité*

Samuel Plourde propose, appuyé de Jaouad Larroussi, qu'Alex Bourdon Charest anime et que Marc-Etienne Carrier secrete.

*Adopté à l'unanimité*

---

## 2.0 Grève

Camille Robert, appuyée par Frank Lévesque, propose que le conseil exécutif fasse un bilan de la situation interne et externe.

*Adopté à l'unanimité*

Hubert Laurin, appuyé de Frank Lévesque, propose une plénière de 5 min sur le congrès de la CLASSE

*Adopté à l'unanimité*

François Rochefort, appuyé par Carl Robicheau, propose une plénière sur la proposition suivante :

« Que dans le cas où une organisation étudiante nationale proposait (dans les assemblées générales ou autrement) l'acceptation d'une offre d'entente avec le gouvernement en deça de l'annulation de la hausse des frais de scolarité, [l'Association] rejette d'emblée la proposition jusqu'à tenu de prochaine assemblée générale et organise dans les plus brefs délais une assemblée générale de déclenchement d'une deuxième vague de grève

Que [l'Association] s'engage immédiatement dans une campagne pour un double plancher constitué de sept associations étudiantes regroupant 20 000 étudiant-e-s, dont la condition d'adhésion serait l'adoption de la présente proposition

Que [l'Association] s'organise avec toutes les autres association étudiantes ayant adoptées ce double plancher afin de former une coalition nationale de la deuxième vague de grève et qu'elle mette ses ressources à la disposition de cette coalition à raison de 0,25\$ par membres

Que [l'Association] dénonce, rompe toute relation et organise un processus de désaffiliation avec les organisation ayant accepté ou s'étant engagées à

soumettre l'offre en question aux assemblées générales

Que [l'Association] assume ouvertement la possibilité de mettre en jeu la session d'hiver 2012 puisqu'il s'agit là de son moyen de pression le plus sérieux afin d'intensifier la lutte et d'élever le débat et qu'elle invite ses collaborateurs et collaboratrices à faire de même. »

Carl Robicheau propose de mettre fin à la plénière et de la reprendre après qu'un vote de reconduction de la grève ait été pris

Appuyé par Marie-Ève Ruelle

*Adopté à majorité*

Pascal Rheault, appuyé par Vanessa Clavelle, propose que la grève soit reconduite jusqu'à l'Assemblée Générale du 12 mars.

Alexandre Desrochers, appuyé d'Alexandre Bolduc, propose l'amendement suivant : « Que la prochaine assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours ouvrables suivant une offre de la ministre

Que l'Afesh communique par voie de communiqué sa position et qu'elle invite les autres associations à faire de même »

Lucie Charbonneau, appuyée de Valérie Roy, demande la Question préalable sans fin des tours de parole

*Adoptée à majorité*

*L'amendement est adopté à majorité*

Proposition telle qu'amendée :

Que la grève soit reconduite

Que la prochaine assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours ouvrables suivant une offre de la ministre

Que l'AFESH communique par voie de communiqué sa position et qu'elle invite les autres associations à faire de même

Hubert Laurin, appuyé de Mathieu St-Onge, propose l'amendement suivant :  
« Et qu'elle promeuve au sein de la CLASSE cette position »

*Adopté à l'unanimité*

Proposition principale telle qu'amendée :

Que la grève soit reconduite

Que la prochaine assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours ouvrables suivant une offre de la ministre

Que l'AFESH communique par voie de communiqué sa position et qu'elle invite les autres associations à faire de même et qu'elle promeut au sein de la CLASSE cette position

Philippe Éthier, appuyé de Valérie Fréchette, propose l'amendement suivant : « Que l'AFESH organise des assemblées générales à toutes les semaines afin de discuter entre autres du plan d'action local et national »

*Adopté à l'unanimité*

Proposition principale telle qu'amendée et adoptée :

**Que la grève soit reconduite**

**Que la prochaine assemblée générale de reconduction ait lieu dans les 3 jours ouvrables suivant une offre de la ministre**

**Que l'AFESH communique par voie de communiqué sa position, qu'elle invite les autres associations à faire de même et qu'elle promeuve au sein de la CLASSE cette position**

**Que l'AFESH organise des assemblées générales à chaque semaine afin de discuter entre autres du plan d'action local et national**

*Adoptée à majorité*

Reprise de la plénière

Céline Hequet, appuyée par Hubert Laurin, propose de limiter les tours de parole à 2 minutes pendant toute l'assemblée.

*Adopté à majorité*

Charles Carrier, appuyé par Hubert Laurin, propose de terminer les tours de parole et de clore la plénière.

*Adopté à majorité*

Jean-Martin Bernier propose, appuyé de Josée Bissonnette :

- Considérant l'arrivée à terme des ententes individuelles prises avec des employeurs où se dérouleront les stages,

Que soient exemptés du mandat de grève les

cours suivants : GEO 8340, GEO 7015, SOC 8735, GEO 7631, GEO 7531, GEO 7521, GRM 700A, GEO7701 des DESS en géographie.

- Considérant que les séminaires de stage en travail social font partie de la formation pratique au même titre que les stages eux-mêmes;

- Considérant que les séminaires de stage en travail social permettent l'intégration d'une approche d'intervention durant le stage et que dans ce sens, les séminaires et les stages sont complémentaires;

- Considérant que les stagiaires en travail social ne sont pas nécessairement accompagnés d'un superviseur sur les lieux de stage;

- Considérant que les stagiaires en travail social sont les mieux placés pour juger de la pertinence de bénéficier du séminaire de stage en concomitance avec le stage;

- Considérant que les stagiaires en travail social ont aussi d'autres cours (optionnels ou TRS) qui sont levés;

- Considérant que par le passé les séminaires en travail social étaient exemptés des grèves;

- Considérant que les cours liés à la formation pratique des facultés de sexologie (SEX2208, SEX3201 et SEX8300) de psychologie (PSY713X, PSY843X et PSY8412) et de géographie (GEO4005 et GEO6200) sont exemptés de la grève de cette année;

Que les séminaires de stage en travail social (TRS6405, TRS6455 et TRS6725) soient exemptés de la grève.

Alexandre Desrochers, appuyé de Jaouad Laroussi, demande la Question préalable

*Adoptée à majorité*

*La proposition est rejetée à majorité*

Proposition privilégiée de remplacer Marc-Étienne Carrier au secrétariat par Anne-Marie Provost.

Proposée par Vanessa Clavell

Appuyée par Carl Robichaud

*Adoptée à l'unanimité*

Camille Robert, appuyée par Hubert Laurin, propose que pour la durée de la grève, le pouvoir d'exemption des cours soit délégué à la plénière inter-modulaire.

Mathieu Jean, appuyé par Alex Desrochers, amende pour remplacer la proposition par « Que pour la durée de la grève les propositions d'exemption de cours soit traitées en Assemblée générale seulement si la plénière inter-modulaire a pré-approuvé ces exemptions. »

Carol-Anne Vallée, appuyée par Marie-Ève Ruel, sous-amende pour ajouter les critères d'exemption suivants :

- Lorsque la levée de ces cours prive les étudiant-e-s d'un support en intervention leur permettant de composer avec des situations pouvant nuire à l'intégrité physique et morale ou à la vie de certaines personnes (arrêt du suivi ou absence de supervision);
- Dans la mesure où il y a impossibilité de reporter ou de modifier des ententes prises en lien avec des stages ou avec l'obtention prochaine du diplôme.

*Sous-amendement adopté à majorité.*

Maxime Cardinal-Lemieux, appuyé par Pascal Rheault, sous-amende pour remplacer la proposition par « Qu'il n'y ait plus aucune nouvelle exemption de cours le temps de la grève. »

Carl Robichaud, appuyé par Camille Robert, demande la question préalable.

*Adoptée.*

Sur le sous-amendement :

*Rejeté à majorité.*

Sur l'amendement :

*Adopté à majorité*

Proposition principale telle qu'amendée et adoptée :

**Que pour la durée de la grève les propositions d'exemption de cours soient traitées en Assemblée générale seulement si la plénière inter-modulaire a pré-approuvé ces exemptions.**

**Que les critères d'exemption soient les suivants :**

- **Lorsque la levée de ces cours prive les étudiant-e-s d'un support en intervention leur permettant de composer avec des situations pouvant nuire à l'intégrité physique et morale ou à la vie de certaines personnes (arrêt du suivi ou absence de supervision);**
- **Dans la mesure où il y a impossibilité de reporter ou de modifier des ententes prises en lien avec des stages ou avec l'obtention prochaine du diplôme.**

*Adoptée à majorité*

Dépôt d'un avis de motion par Alex Desrochers :

Que l'AFESH propose au prochain congrès de la CLASSE :

Que la CLASSE organise une journée nationale de blocage de bureaux gouvernementaux.

Caroline Tanguay, appuyée par Frank Lévesque, propose :

Que l'AFESH exige de la CLASSE que les trajets de ses manifestations ne soient plus dirigés par des véhicules motorisés.

Que la CLASSE réitère sa pratique de ne pas diffuser les trajets des manifestations aux médias ou aux forces de l'ordre.

Guillaume Beaulieu, appuyé par Hubert Laurin, amende pour ajouter « Que la CLASSE n'appelle pas à rejoindre les autobus si il y a encore des confrontations avec les forces policières. »

Pascal Rheault, appuyé par Frank Lévesque, demande la question préalable  
*Adoptée à majorité*

*Amendement adopté à l'unanimité*

Cloé Parenteau, appuyée par Céline XXX, propose de scinder la proposition principale.

*Rejeté à majorité*

Alex Desrochers, appuyé par Pascal Rheault, fait une proposition privilégiée pour lever l'assemblée.

Marie-Ève Ruel, appuyée par Guillaume Beaulieu, demande la question préalable

*Adoptée à majorité*

Sur la levée :

*Adoptée à majorité.*

\*\*\*\*\*

## **Annexe**

**Résumé du dernier congrès de la Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante  
(samedi 25 février, Montréal)**

par Camille Robert, secrétaire aux affaires externes (AFESH-UQAM)



Au dernier congrès de la CLASSE, trois nouvelles associations étudiantes ont été accueillies, soit l'Association étudiante du secteur des sciences (AESS-UQÀM), l'Association des étudiants en Service sociale de l'Université de Montréal (AESSUM) et l'Association des étudiants en Littérature de langue française (AELLFUM).

Suite à la diffusion du trajet de la manifestation du 23 février dans les médias, plusieurs délégations ont exprimé leur malaise car il ne s'agit pas d'une pratique courante l'ASSÉ/CLASSE. Habituellement, on tente plutôt de garder les trajets secrets (de ne les diffuser ni à la police, ni aux médias), notamment afin de limiter l'intervention de ces derniers dans la manifestation. En ce sens, il a été proposé :

*Que la CLASSE invite les associations membres à prendre position sur la possibilité de donner des informations privilégiées sur les manifestations et les actions à certains représentants et certaines représentantes des médias.*

*Que jusqu'à ce que la CLASSE se soit positionnée, que le Comité média cesse ces pratiques*

Par rapport aux différentes luttes de solidarité, la CLASSE s'est positionnée en faveur d'un appui envers les Mexicains unis pour la régularisation de la lutte des immigrants et immigrantes pour un statut légal. La CLASSE a aussi adopté la déclaration collective de l'éducation pour tous et toutes du collectif Éducation sans frontière.

Au point Femmes, la CLASSE a décidé d'appeler ses membres à participer à un contingent étudiant à la marche du Collectif du 8 mars et d'organiser une action féministe en marge de la marche. Elle appellera aussi à participer à la manifestation des Femmes de diverses origines.

Au plan d'action, il a été convenu que le Comité journal produirait un journal Ultimatum pour les élèves du secondaire afin de les informer de notre mouvement et de nos revendications. Ce journal sera distribué notamment lors de tournées de mobilisation dans les écoles secondaires, auxquelles les associations locales sont invitées à participer.

Du côté des manifestations, celle du 1<sup>er</sup> mars (jeudi dernier) a été organisée conjointement avec la Table de Concertation Étudiante du Québec (TaCEQ) car cette organisation nationale avait accepté toutes les demandes et exigences de la CLASSE. Concernant la manifestation du 22 mars prochain (organisée par la FECQ et la FEUQ), les associations devront se consulter à savoir quelle sera notre position et notre participation. Une journée nationale d'éducation populaire aura aussi lieu durant le mois de mars.

Depuis plusieurs congrès, les délégations soulèvent la question des positions de l'ASSÉ/CLASSE quant à l'attitude à adopter face aux actions directes et à la désobéissance civile, particulièrement dans les médias. La position de l'ASSÉ qui avait été adoptée en 2006 indiquait notamment qu'il était possible de se dissocier de certaines actions qui n'émanaient pas des grandes lignes du congrès. Toutefois, les différentes actions des dernières semaines (occupation du cégep du Vieux-Montréal, blocage du pont Jacques-Cartier, confrontation avec l'anti-émeute devant le parlement, etc.) nous poussent à réengager le débat pour donner des lignes directrices plus claires aux porte-paroles : doivent-ils et elles endosser, se dissocier ou dénoncer ces actions? La CLASSE appelle donc à une consultation dans les assemblées générales afin de clarifier nos positions sur l'attitude à adopter face à ces actions.

Enfin, quelques avis de motion ont été déposés et certaines propositions ont été mises en dépôt, entre autres car les différentes associations étudiantes n'avaient pas toutes des positions d'assemblée générale sur la question. Si vous souhaitez avoir plus de détails, vous pouvez consulter le procès-verbal du congrès (<http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/CLASSE/PV/PV%20CLASSE%2025%20fevrier%202012.pdf>) ou le résumé des mandats du congrès (<http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/CLASSE/Resumes/Resume%20des%20mandats%20Congres%20de%20la%20CLASSE%20du%2025%20fevrier%202012.pdf>). Enfin, si vous avez des questions plus spécifiques, vous pourrez les poser en assemblée générale lundi prochain ou nous écrire.